



EVAD
La ville à vélo

ENSEMBLE À VÉLO DANS L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE
Association membre de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

Le 16 avril 2020

Communiqué

COVID-19 : POUR UN DÉCONFINEMENT EN SÉCURITÉ, PENSONS VÉLO !

Même si la sortie de cette longue période de confinement, pour faire face à la crise sanitaire, n'est pas imminente, elle arrivera un jour. Il faut donc, dès maintenant, s'y préparer pour que cela se passe dans les meilleures conditions possibles sur le plan sanitaire, bien sûr, mais aussi, économique, social et environnemental. Ce déconfinement, qui doit permettre la reprise de l'activité économique du pays, signifiera donc pour beaucoup de nos concitoyen le retour au travail. La question du mode de déplacement pour aller au travail sera donc cruciale !

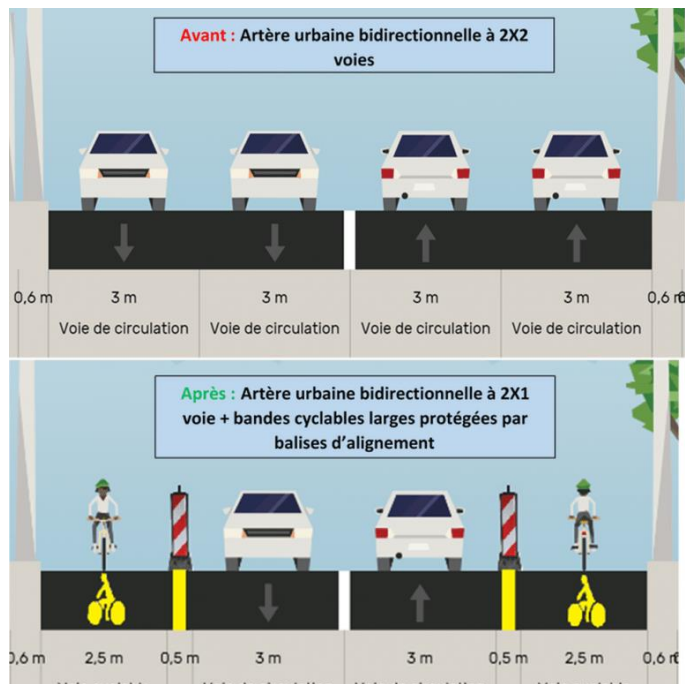
Il y aura deux écueils à éviter. Le retour de **l'affluence dans les transports en commun** qui, malgré toutes les mesures déjà prises sur le réseau Divia, va constituer un risque important de contamination. Et, face à la crainte que cela va susciter, il y a aussi le risque que certains ne voient de salut que dans le recours à l'usage de la voiture individuelle en solo. Mais cette « solution », dont, ne l'oublions jamais, un grand nombre de nos concitoyens ne dispose pas (environ 20% des ménages sont dans ce cas), reste coûteuse, particulièrement dans le contexte actuel où les situations de précarité vont se multiplier, et polluante, la **pollution de l'air** étant de plus en plus reconnue comme rendant nos poumons plus vulnérables aux attaques virales.

Il sera donc indispensable de privilégier le recours à **une autre solution, le vélo**, pour tous les déplacements qui s'y prêtent. Pour cela, il faut réfléchir dès maintenant à des mesures incitatives. C'est ce qu'ont d'ores et déjà compris un certain nombre de grandes villes en Europe ou ailleurs (Bogota, Mexico, New-York, Berlin...). Une des premières mesures emblématiques que ces grandes métropoles ont prises c'est, en profitant d'un trafic automobile réduit, d'offrir aux cyclistes de nouveaux espaces de circulation sécurisés en aménageant de façon provisoire de nombreuses pistes cyclables, notamment en réservant sur des grands axes une voie pour les vélos.

Nous demandons donc que Dijon Métropole, comme commencent à le faire d'autres villes en France (Paris, Montpellier, Grenoble...), mette tout en œuvre en ce sens afin de rendre possible et accessible à toutes et tous cette solution de déplacement – le vélo –, particulièrement bien adaptée au contexte du futur déconfinement. Pour cela, la collectivité pourra, avec profit, s'appuyer à la fois, sur l'expérience des autres villes, sur les recommandations que vient de publier à ce sujet le Cerema (Etablissement public « Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement »), et, naturellement, sur l'indispensable concertation avec les représentants des usagers cyclistes.

Contact : evad@fubicy.org | www.evad-dijon.fr

Contact presse : Christian Germain, 06 82 48 24 77



<https://www.cerema.fr/fr/actualites/amenagements-cyclables-temporaires-confinement-quelles>



Bogota (Colombie) : La ville a créé une piste cyclable de 22 km en une nuit en fermant les voies réservées aux voitures.

<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/pistes-cyclables-temporaires-bannissement-des-voitures-les-grandes-villes-sadaptent-au-coronavirus-1190262>